



FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS ET DE SANTÉ

Force Ouvrière

CHS LE VINATIER

<http://fovinatier.free.fr>

forceo@libertysurf.fr

04.37.91.53.20

Un CTE extraordinaire était convoqué ce 8 octobre avec à l'ordre du jour la question du passage du BSI en 12h et l'extinction de la prime compensatrice 35h.

Ces 2 projets de la direction ayant fait l'objet d'un vote défavorable à l'unanimité des représentants du personnel au CTE du 13 septembre, la loi prévoit en effet un réexamen et une nouvelle délibération dans un délai de 8 à 30 jours.

Puisque apparemment, l'option consistant à suivre l'avis unanime émis par les délégués du personnel n'est même pas envisageable pour la direction, on aurait au moins pu s'attendre à ce que la direction utilise le délai de re-convocation du CTE pour négocier avec les syndicats.

Force Ouvrière souligne que la direction n'a même pas pris la peine de faire semblant de le faire.

C'est la logique introduite par HPST et sa mise en œuvre locale au travers du vademecum : conformément au principe de subsidiarité, il n'y a aucune place pour la négociation, la seule possibilité étant de s'inscrire dans la mise en œuvre des décisions.

Ce que confirme implicitement la direction : *« Cela aurait été une perte de temps, compte tenu de votre position le dialogue est mort-né, vous n'auriez rien apporté de positif à la discussion. »*

Les syndicats renouvellent leur vote contre à l'unanimité sur les 2 projets.

La direction s'est engagée dans une escalade sans fin qui n'est sans doute pas sans lien avec les projets de carrière de notre éminent directeur et sa participation aux groupes de travail du ministère :

- mise en place des 12h au BSI, dont l'objectif serait selon les dires du directeur des soins de « *professionnaliser les cadres du BSI ...* » on attend encore qu'il nous explique en quoi travailler en 12h plutôt qu'en 8h permettrait d'être plus professionnel ?
- suppression de la prime compensatrice 35 h au prétexte de répondre à « *un éventuel contrôle de la Chambre Régionale des Comptes* » ... et les 350 000 € du congrès de l'ORSPERE, la chambre régionale des Comptes ne risque pas de contrôler là ?
- fermeture et transfert de la buanderie,
- fin de non-recevoir opposée à notre revendication de renégocier le mode de calcul de la prime de service pour prendre en compte la mise en œuvre du jour de carence et éviter « la double peine » aux agents malades,
- externalisation des transferts en ambulances pour les longs trajets,
- mise en place des 12 heures à l'UMA, et dans ce cadre-là, il est demandé à l'équipe de désigner 4 infirmier(e)s qui ne resteront pas de jour à l'UMA !

Et demain que faudra-t-il accepter de plus ? Par exemple la fermeture de Revol au départ à la retraite du Dr Jenoudet ?

Cette surenchère sans fin, face à laquelle tous devraient se plier ou se démettre, en témoignent la multiplication des CTE extraordinaires pour finalement ne tenir aucun compte des avis unanimes émis par les représentants élus du personnel ou encore la liste des médecins-chefs de services remerciés qui s'allongent de manière inquiétante (après les Drs Malataverne, Triboulet, Burloux, Terra, Galea, Salinas, Godet ... à qui le tour ?) n'a qu'un seul objectif : l'écrasement de ce qu'ils appellent le coût du travail, c'est-à-dire des effectifs, de nos conditions de travail en cassant le cadre collectif du Statut puisque la direction ne cache même plus vouloir imposer « *une multitude d'organisations du travail* »...pour laisser chaque agent seul face à la direction.

Pour Force Ouvrière, les revendications du personnel sont légitimes, elles doivent être entendues, c'est pourquoi nous appelons avec les autres syndicats du CHS Vinatier, CGT, CFDT, UNSA à une

Assemblée Générale du personnel,

jeudi 18 octobre dès 13h30, dans le hall du centre social,

afin de définir précisément dans l'unité du personnel et des organisations syndicales le cahier de revendications et imposer l'ouverture de négociations.

L'heure d'information syndicale est déposée.

Ne vous laissez impressionner par rien. Ceux qui pensent aux malades, à la défense du droit aux soins, seront présents à l'assemblée générale. L'heure est grave, il faut montrer que nous ne sommes pas prêts à nous laisser marcher dessus.